Voix et images du pays

voix et images du pays

Antisémitisme : mythe et images du Juif au Québec (essai d'analyse)

Victor Teboul

Volume 9, Number 1, 1975

URI: https://id.erudit.org/iderudit/600298ar
DOI: https://doi.org/10.7202/600298ar

See table of contents

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0318-921X (print)
1918-5499 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Teboul, V. (1975). Antisémitisme : mythe et images du Juif au Québec (essai d'analyse). *Voix et images du pays*, *9* (1), 87–112.
https://doi.org/10.7202/600298ar

ANTISÉMITISME : MYTHE ET IMAGES DU JUIF AU QUÉBEC

(essai d'analyse}

Nous tenterons dans cette étude d'analyser l'antisémitisme tel qu'il s'est manifesté au Québec entre 1920 et 1940; nous suivrons sa transformation survenue dans les années d'après-guerre et nous nous pencherons sur la transposition romanesque dont il a été l'objet ultérieurement.

Nous pensons que ce phénomène, bien qu'il se soit d'abord manifesté à divers degrés en Europe et aux États-Unis et qu'il semble posséder des caractéristiques communes où qu'il se présente, révèle ici des traits spécifiques à l'évolution historique et idéologique du Québec. Toute analyse contient des faiblesses et nous ne prétendons nullement constituer une théorie consistante et définitive sur cette question. Tout ce que nous souhaitons c'est de rendre intelligible un fait social qui, pour être compris

autant que possible dans sa totalité, requiert d'être inséré parmi les facteurs conceptuels qui contribuent à former une époque.

Il va sans dire que l'attitude courante au Québec, qui consiste à nier ou à amoindrir l'existence de l'antisémitisme dans notre passé, nous semble stérile et nuisible à toute étude analytique. Dans une perspective plus large, sociologues et psychologues tireraient profit à découvrir la perception que l'on se forme des « autres » dans l'imaginaire québécois.

Nous nous proposons d'étudier d'abord brièvement les images de l'immigrant et du Juif, images qui présentent pour nous plusieurs ressemblances, cristallisées de façon intense dans la figure du Juif. C'est sur celle-ci ensuite que s'étendra notre analyse. Nous nous appliquerons à circonscrire la vision que l'on s'est formée du Juif à partir, le plus souvent, d'articles de revues, d'ouvrages biographiques et d'œuvres littéraires tout en tenant compte du caractère intrinsèque de chacun d'entre eux. Nous verrons comment les éléments de cette vision présentent des analogies, qu'il s'agisse d'une étude à but historique ou d'une œuvre romanesque. Nous tâcherons, par la suite, de cerner les milieux socio-politiques qui exprimaient des sentiments hostiles aux Juifs, d'analyser leur argumentation et de dégager enfin une définition de l'antisémitisme [1].

Au Québec — disons-le — l'antisémitisme n'a fait l'objet d'aucune étude approfondie. On attribue généralement les attitudes antisémites qui se sont exprimées ici à des groupes marginaux. Denis Vaugeois, qui s'est intéressé de très près aux Juifs du Québec et leur a consacré une étude [2], affirme que nous savons fort peu de choses des Juifs, ce qui est, dit-il, « tout à fait révélateur de l'absence de tradition antisémite dans notre milieu [3] ». Selon Denis Vaugeois, le mouvement d'Adrien Arcand serait né

1. Nous avons omis, cependant, la figure de la femme juive car elle n'apparaît que dans des œuvres littéraires où prime son symbolisme sexuel. Comme l'a soutenu, sous un angle psychanalytique, Léon Poliakov, l'antisémitisme vise en premier lieu le Juif mâle en tant que « père castrateur » et viril. « Démunie de pénis, la femme juive, écrit Poliakov, ne partage pas la 'malédiction de la race', et son innocence la rend même spécialement désirable ». (*Histoire de l'antisémitisme,* Paris, Calmann-Lévy, 1968, t. 3, p. 338.)
2. *Les Juifs et la Nouvelle-France,* Trois-Rivières, Boréal Express, 1968.
3. « Les Juifs du Québec (1) », *la Presse,* 2 juin 1971, p. A4.

accidentellement « nourri non pas de l'intérieur, mais bien de l'étranger, soit par la propagande nazie [4] ».

Si le Parti National Social Chrétien que dirigeait Adrien Arcand fut effectivement marginal et peut-être accidentel dans l'histoire du Québec, comment expliquer l'antisémitisme exprimé par des revues québécoises telles que *les Cahiers des Dix* ou *l'Action française* ? Cette dernière, par exemple, publiait des articles antisémites bien avant que les nazis prennent le pouvoir en Allemagne. Si elle a pu s'inspirer de la revue d'extrême-droite de Charles Maurras, comment expliquer justement que des intellectuels canadiens-français, dont l'influence marquera la pensée canadienne-française, aient pu puiser aux sources maurrasiennes et verser dans l'antisémitisme ? En d'autres mots, comment évaluer la marginalité des propos antisémites d'un Lionel Groulx ou d'un André Laurendeau lorsqu'on sait quelle a été l'importance de ces deux hommes au sein de l'intelligentsia québécoise ? Comment expliquer enfin le stéréotype médiéval du Juif qui apparaît dans nos romans ainsi que dans des œuvres qui se veulent historiques, comme celles publiées jusqu'en 1959 par Robert Rumilly ? Il nous semble, au contraire, qu'il a existé au Québec une tradition antisémite bien enracinée [5]. Encore faut-il cerner cette tradition et tenter de la définir.

Bernard Lazare définissait ainsi l'antisémitisme :

> Pour l'antisémite, le Juif est un individu de race étrangère, incapable de s'adapter, hostile à la civilisation et à la foi chrétiennes, immoral, anti-social, d'un intellect différent de l'intellect aryen, et en outre déprédateur et malfaisant [6].

Comment ce phénomène social s'est-il traduit chez nous ?

Dans *le Nationalisme de Lionel Groulx,* Jean-Pierre Gaboury consacre plusieurs pages à l'antisémitisme de l'abbé et affirme que l'historien

---

4. *Ibid.*
5. Nous ne prétendons nullement que l'antisémitisme fût spécifique ou exclusif au Québec. Nous ne voyons une spécificité que dans les divers éléments qui ont contribué à son expression. Au Canada anglais, du reste, l'antisémitisme fut beaucoup plus répandu qu'on ne le pense aujourd'hui. Voir à ce sujet l'article de Pierre Berton, « No Jews need apply », *Maclean's,* 1er nov. 1948, p. 7.
6. Bernard Lazare, *l'Antisémitisme. Son histoire et ses causes,* Paris, éd. Jean Crès, 1934, t. 2, p. 74.

« croyait en une certaine inégalité des races humaines [7] ». S'inspirant de l'étude *les Français et le racisme,* Gaboury, tout en utilisant avec prudence la notion de racisme, émet l'hypothèse que les sentiments racistes de Groulx correspondraient à un « racisme en retour », c'est-à-dire à une réaction des peuples colonisés contre la discrimination dont ils ont été victimes.

Si cette hypothèse peut expliquer l'attitude hostile d'une collectivité humiliée envers ses colonisateurs, et à condition évidemment qu'on admette que les Canadiens français constituent un peuple colonisé au même titre que les Africains et les Arabes auxquels la notion de « racisme en retour » s'appliquait, elle explique moins la méfiance de certains intellectuels québécois — souvent du reste fervents nationalistes — à l'égard non pas tant des « Anglais », les colonisateurs si l'on peut dire authentiques, que des immigrants et des Juifs. Bien que ces derniers, en grossissant les rangs des anglophones, suscitent des craintes justifiées chez les Canadiens français, il semble cependant que l'immigrant soit perçu beaucoup plus intensément comme un étranger, contrairement à l'« Anglais » qui a acquis en quelque sorte un droit d'appartenance au sol. Ainsi Aristide Beaugrand-Champagne écrit en 1938 dans *les Cahiers des Dix* que l'enracinement des Anglais au Canada est d'une date plus récente que celui des Canadiens français, mais il garde espoir car si les Anglais « ne sont pas autant Canadiens que nous... ils le deviendront, dit-il, avec le temps [8] ». En outre, en soulignant ses ressemblances avec le Canadien français, on souhaite minimiser l'altérité de l'« Anglais ». On fait donc ressortir son enracinement au pays, mais aussi sa participation à la chrétienté : « Les protestants, écrit Robert Rumilly, sont des chrétiens, en assez grand nombre enracinés au Canada [9] ». Dans le même esprit, Henri Bourassa répondait à l'ultra-nationaliste Tardivel que les Anglo-Canadiens ne sont pas des étrangers [10]. La raison tend ainsi, devant le fait accompli,

---

7. Jean-Pierre Gaboury, *le Nationalisme de Lionel Groulx,* Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1970, p. 34.
8. Aristide Beaugrand-Champagne, « Sur le peuplement de l'Amérique du Nord », *les Cahiers des Dix,* nº 3, 1938, p. 270.
9. Robert Rumilly, *Histoire de la Province de Québec,* Montréal, Fides, 1959, vol. XXXI, p. 169.
10. Cité par Mason Wade, « Political trends », *Essais sur le Québec contemporain,* Québec, Les Presses de l'université Laval, 1953, p. 151.

à rendre légitime la présence de l'Anglais et tolérable son altérité. Il en est tout autrement pour l'immigrant, qui est d'abord perçu comme étranger.

Claude Racine montre en effet, dans *l'Anticléricalisme dans le roman québécois,* que l'immigrant « est souvent perçu avant tout comme immigrant » abstraction faite de son appartenance religieuse[11]. « Mal venus dans la chrétienté québécoise », les immigrants constituent une menace à la structure close qu'est la paroisse et représentent « des personnages dangereux contre lesquels il faut se mettre en garde[12] ». Selon Racine, cette méfiance atteste de la faiblesse d'une religion « qui est à l'image des villageois [...], redoute les affrontements [et] se donne bonne conscience en condamnant ce qui ne lui ressemble pas[13] ».

Sans doute est-ce un sentiment de crainte analogue qui incite Lionel Groulx à écrire que « le grand vice des immigrants, ces « déracinés », est d'ignorer les traditions et les coutumes autochtones [;] ils brisent ainsi la cohésion nationale[14] ». Or celui qui représente aux yeux des nationalistes des années vingt et trente aussi bien la menace à la « cohésion nationale » que l'être déraciné, c'est le Juif. Il cristallise avec d'autant plus de force les craintes incarnées par l'immigrant que le Juif imaginaire est en même temps évocateur de toute la puissance de la légende antisémite. Car cette notion dévalorisante du déracinement incarnée par l'immigrant et tout particulièrement par le Juif s'oppose à l'importance accordée aux origines, lesquelles sont valorisées selon leur degré d'ancienneté dans le pays. Ainsi Aristide Beaugrand-Champagne, dans l'article des *Cahiers des Dix* cité plus haut, se réjouissait non seulement de l'enracinement des francophones en terre canadienne, mais aussi du caractère précis de leurs origines françaises grâce auquel on pouvait, affirmait-il, aisément remonter aux sources que constituent les diverses provinces de France.

Par opposition, le Juif semblait avoir un passé plutôt obscur. Aaron Hart, dont la réussite financière a intrigué et fasciné maints historiens qué-

---

11. Claude Racine, *l'Anticléricalisme dans le roman québécois,* Montréal, HMH, 1972, p. 117.
12. *Ibid.,* p. 118.
13. *Ibid.,* p. 102.
14. Cité par J.-P. Gaboury, *op. cit.,* p. 38.

bécois, retenait, en 1938, l'attention de l'abbé Albert Tessier, auteur d'un article intitulé de façon significative « Deux enrichis : Aaron Hart et Nicolas Montour [15]. Après avoir bien exprimé son aversion à l'égard des gains matériels réalisés par ces deux individus, l'auteur nous apprend que Hart a des « origines assez confuses [16] ». Énumérant du même coup les traits instinctifs de la race hébraïque : la voracité, l'appat du gain, la convoitise et l'avarice [17], l'abbé Tessier s'empresse ensuite de souligner l'altérité de Nicolas Montour qui, dit-il, « était protestant » [18]. Ce dernier, souligne-t-il enfin, « a ceci de commun avec les Hart qu'on ne connaît pas ses origines exactes [19] ... »

Cette question des origines se révèle d'autant plus intéressante que l'historien québécois Benjamin Sulte s'était intéressé de très près à l'histoire des Hart et tentait même, dès 1870, d'expliquer l'origine de leur patronyme [20]. Mais il semble que Sulte n'attribuait pas aux Juifs des intentions suspectes et n'éprouvait pas de méfiance à l'égard de l'esprit mercantile qu'on leur prêtait assez facilement. Ainsi, contrairement à Joseph Tassé, un de ses contemporains, selon lequel les Juifs se vouent au « culte du veau d'or » en s'adonnant « exclusivement au commerce » [21], Benjamin Sulte souligne leur contribution à l'essor économique du Bas-Canada : « Le fait est, écrit-il à propos des Hart, [qu'ils] se signalèrent parmi les industriels qui s'efforçaient alors de créer un mouvement commercial et agricole dans la province [22] ». Au sujet de la région des Trois-Rivières, Sulte estime que « sans les frères Hart, la ville n'aurait pas joui de l'importance qu'on lui accordait [23] ». En insistant ainsi sur le rôle constructif que les Juifs jouent dans le commerce, Sulte montre bien l'importance qu'il attache à une activité généralement dépréciée par les groupes dominants que sont les milieux cléricaux. Ce qui pourrait expliquer l'absence de stéréotypes antisémites dans ses écrits où il est question

15. *Les Cahiers des Dix,* n° 3, 1938, p. 218-242.
16. *Ibid.,* p. 218.
17. *Ibid.*
18. *Ibid.,* p. 219.
19. *Ibid.*
20. Voir « les Miettes de l'histoire », *la Revue canadienne,* 1870, p. 427.
21. Joseph Tassé, « Droits politiques des Juifs au Canada », *la Revue canadienne,* 1870, p. 425.
22. Benjamin Sulte, *Pages d'histoire du Canada,* Montréal, Granger Frères, 1891, p. 407.
23. *Ibid.,* p. 409.

des Israélites. Il pense du reste qu'une assimilation se ferait inévitablement d'elle-même : « Je crois bien, dit-il, qu'ils [les Juifs] finiraient par [...] se fondre dans nos éléments divers, si nous les laissions tranquilles » [24]. Par contre, selon Bernard Lazare, l'antisémite perçoit le Juif comme un étranger foncièrement *in*assimilable.

Et le Juif, tel qu'on le conçoit à un moment où langue et religion demeurent deux signes inextricablement liés d'appartenance au groupe canadien-français, le Juif incarne l'altérité dans une sorte d'absolu intemporel ; c'est celui qui, par son irréductibilité, demeure éternellement autre. Son étrangeté s'accentue d'autant plus qu'on l'imagine déraciné, venant de nulle part : voilà bien la perception qui domine dans le roman québécois dès qu'il est question du Juif. Charles Lepic, le personnage de François Hertel, est un Juif apatride, aux origines confuses. Il a du sang anglais et irlandais et il est natif de Nouvelle-Zélande. Exilé à Montréal, il est incapable de s'enraciner :

> Ce qui me manque, dit-il, c'est un sol où me cramponner. Je ne tiens plus en place. Je n'adhère à rien. Je suis moins homme qu'ange. Et c'est assez compréhensible. Ne suis-je point le juif errant [25] ?

La multiplicité de ses origines met encore plus en évidence l'errance de Lepic, car le Juif, cet immigrant que l'imagination veut perpétuel, représente l'incarnation du déracinement.

> Le Juif, écrivent les auteurs de *les Français et le racisme,* n'est pas accepté comme un être humain à part entière, à cause de son statut complémentaire et étranger au groupe homogène. Primitivement, l'identité de l'homme, c'est-à-dire la justification de son existence, lui était uniquement dévolue par son insertion dans le groupe. Par l'intermédiaire de son groupe l'individu tirait réalité de sa participation mystique avec le sol, de son unité organique avec la terre [26].

---

24. *Ibid.,* p. 432. Sa conception se rapproche de celle de Bernard Lazare, qui soutenait à la même époque, mais dans une tout autre optique, que toutes les religions disparaîtraient pour faire place à une société socialiste universelle où l'antisémitisme logiquement n'aurait pas de raison d'être. Son ouvrage date de 1894. (Cf. *l'Antisémitisme. Son histoire et ses causes, op. cit.*)
25. *Mondes Chimériques,* Montréal, Valiquette, 1940, p. 145. (Cité par Claude Racine, *op. cit.,* p. 147.)
26. *Les Français et le racisme,* Paris, Payot, 1965, p. 215.

Le roman terrien offre peut-être l'exemple le plus typique de cette « participation mystique » et organique avec le sol. Dans *Trente Arpents* l'acceptation de l'étranger — celle d'Albert, le Français, comme celle des Schiltz, qui sont d'origine allemande — passe d'abord par une initiation aux travaux de la terre. Les Schiltz, nous dit Ringuet, « étaient aussi canadiens que quiconque, puisque comme les autres ils peinaient sur la terre laurentienne et vivaient d'elle. La patrie, ajoute-t-il, c'est la terre et non le sang [27] ». Inversement Albert Chabrol, ce salarié qu'Euchariste Moisan engage à contrecœur pour combler le départ de son fils, refuse de se fixer sur une terre et ne sera pas complètement accepté par les Moisan. Il semble donc que l'acceptation totale de l'autre nécessite chez celui-ci une volonté de s'enraciner ou une prédisposition à l'enracinement.

Mais le Juif est prisonnier d'un cercle vicieux puisqu'on lui refuse cette prédisposition à s'enraciner dans le sol québécois. Aaron, nous dit Yves Thériault, apprend à l'école « l'histoire du peuple [canadien] dont il ne ferait jamais vraiment partie [28] ». Comment Aaron pourrait-il s'intégrer à ce peuple canadien lorsque Thériault attribue à son personnage une hérédité de Juif errant ? N'est-il pas, après tout, membre d'une nation qui s'achemine « vers tous les continents sans jamais véritablement prendre racine [29] ... » ?

S'il n'est pas perçu, par ailleurs, comme un personnage au passé obscur et confus [30] — élément qui actualise son déracinement —, le Juif est représenté, surtout depuis la fondation de l'État hébreu, comme ayant ses racines en Israël. C'est dans cette terre biblique que Bérénice Einberg, la demi-juive de Réjean Ducharme, retrouve ses sources :

> Je croyais flotter au-dessus de la surface de la terre, folle comme une fumée, s'écrie-t-elle. Je croyais n'appartenir à

---

27. Ringuet, *Trente Arpents,* Montréal, Fides, 1957, p. 59.
28. Yves Thériault, *Aaron,* Montréal, Editions de l'Homme, 1965, p. 30-31.
29. *Ibid.,* p. 48.
30. Après la Seconde Guerre, quelques auteurs ont créé le personnage du juif hanté et tourmenté par un passé concentrationnaire. C'est le cas de Jean de Laplante avec *le Petit juif* (Montréal, Beauchemin, 1962) et d'Yvette Naubert avec *la Dormeuse éveillée* (Montréal, Cercle du Livre de France, 1965). Ce thème apparaît aussi dans *Ethel et le terroriste* (Montréal, Déom, 1964) de Claude Jasmin et dans *Quand j'aurai payé ton visage* (Paris, Robert Laffont, 1962) de Claire Martin. Le personnage conserve toujours à divers degrés ce passé obscur.

> rien, n'avoir à répondre de rien. Je me sens ici des racines qui me plongent jusqu'au cœur de la terre, jusqu'au noyau du nifé [31].

Le Juif a donc des racines dans un lieu généralement mal déterminé et parfois, comme on vient de le voir, dans la région bien précise que représente la terre biblique. Son lieu d'origine se trouve ainsi toujours ailleurs, jamais ici. C'est ce qui caractérise l'étrangeté qu'on lui attribue et qui la définit.

Nous mentionnions tantôt l'unité organique et harmonieuse des personnages terriens avec le sol, unité dont participaient les Schiltz dans *Trente Arpents.* Il nous semble significatif que le Juif apparaisse non dans un tel décor, mais dans le roman où la ville sert de cadre. Celle-ci, symbolisant la rupture de cette unité — rupture éprouvée du reste par Euchariste Moisan lors de son départ pour les États-Unis —, provoque généralement l'aliénation du héros canadien-français ; et le Juif se voit associé à une bonne partie des valeurs aliénantes de la ville. Florentine Lacasse, l'héroïne de *Bonheur d'occasion,* passe devant des « bars casse-croûte où mangeaient des vendeurs de journaux, des petits Juifs éreintés, [bars dont se dégage] un insupportable relent de fritures [32] ». Les nécessiteux, apprend-on aussi, s'habillent « chez les Juifs de la rue Craig, dans de la pénillerie qui sent la sueur pis les oignons [33] ».

Dans cet univers accablant et sans issue apparaît l'intermédiaire dont le rôle dévalorisé s'oppose à celui du héros qui refuse cette occupation et qui bute contre celui qui l'incarne. Or le type même de l'intermédiaire — celui dont les antisémites se plaisent à souligner le caractère improductif — est personnifié par le commerçant juif. De sorte que si au Moyen Âge le mot Juif était presque synonyme d'usurier, au Québec il deviendra l'équivalent de commerçant ou de colporteur (*peddler* dans le langage familier). En effet, et comme l'indique Denis Vaugeois, un sondage effectué aux Trois-Rivières dans les années 1960 révélait qu'aux yeux de la population le commerce était contrôlé par les Juifs ; on estimait ceux-ci

---

31. Réjean Ducharme, *l'Avalée des avalés,* Montréal, Bélier, 1967, p. 294-295.
32. Gabrielle Roy, *Bonheur d'occasion,* Montréal, Beauchemin, 1965, p. 219.
33. *Ibid.,* p. 52.

« dix fois plus nombreux » qu'ils ne l'étaient réellement et il apparut qu'on prenait pour Juifs des marchands d'origine syrienne ou libanaise [34].

En 1944, le roman de Roger Lemelin *Au pied de la pente douce* exprimait donc une conception commune. Commerçants rusés, les Juifs ne réussissent leurs ventes qu'en enjôlant les femmes :

> Comme les hommes revenaient de leur travail, on voyait les colporteurs juifs déguerpir des maisons avec leur marchandise, car leurs ventes à terme ne s'effectuaient bien qu'avec les femmes [35].

Le commerçant, en outre, réussit de façon fabuleuse dans les affaires. À condition bien entendu qu'il soit Juif. Voici comment Jean-Baptiste Bédarovitch hérite de cette réussite mythique dans le roman que nous venons de citer :

> On disait donc de Bédarovitch qu'il était de descendance canadienne-française. Il se chuchotait entre paroissiennes que son grand-père était un nommé Bédard, un Français authentique, qui s'était dit : « Tous les Juifs réussissent dans les affaires, ici. Je me fais Juif ». Il s'était donc installé à Québec, ayant soin d'ajouter à son nom la payante désinence. Il avait prospéré fièrement décoré de ce « vitch » que tant de Juifs à vergogne renient [36].

Dans *Alexandre Chenevert,* le roman de Gabrielle Roy publié en 1954, paraît un autre type de commerçant. Il s'agit ici du drapier juif chez qui le héros, un comptable, trouve un emploi supplémentaire. Alexandre découvre que son patron triche le gouvernement en gonflant ses dépenses de manière à obtenir des exemptions d'impôt, ce qui signifie qu'il trompe en dernier ressort la bonne foi des « salariés qui n'ont pas la chance de tricher d'un cent [37] ... »

Le marchand juif incarne ainsi le personnage aux valeurs dégradées qui accumule une fortune grâce à des moyens trompeurs frôlant l'escroquerie.

---

34. « Les Juifs du Québec (1) » *loc. cit.*
35. Roger Lemelin, *Au pied de la pente douce,* Paris, Flammarion, 1944, p. 30.
36. *Ibid.,* p. 33.
37. Gabrielle Roy, *Alexandre Chenevert,* Montréal, Beauchemin, 1964, p. 119.

Il est vrai cependant que Chenevert sympathise avec la cause des Juifs en Palestine (l'action se situe dans la période d'après-guerre), mais il ne parvient pas à rejeter ses idées reçues. Il lui est donc très difficile de pardonner aux Israélites

> de contrôler — c'était indéniable, il l'avait lu tout récemment — les industries de la fourrure, de la bonneterie, de la presse, du cinéma [38].

La même idée de la toute-puissance des Juifs apparaît dans le roman de Roch Carrier, *Il est par là, le soleil.* Montréal se révèle une ville peuplée d'immigrants mieux pourvus que Philibert, le héros. Ainsi les Grecs ou les Italiens sont propriétaires de restaurants, tandis que les Juifs sont des boutiquiers qui achètent tout à bas prix. Philibert, dans son désarroi, envie les Juifs qui « contrôlent la police, le gouvernement... le commerce... et même les Anglais [39] ». En outre, l'image du « vieux Juif » esquissée par Carrier ne manque pas d'évoquer le stéréotype du commerçant mesquin qui a « le nez dans l'argent de son tiroir-caisse [40] ». Cette image est à son tour évocatrice d'un autre cliché, plus ancien, relié à l'avarice de l'usurier.

Le thème du commerçant israélite, avec tout ce qu'il évoque, est donc assez bien ancré dans l'imaginaire québécois [41]. Il est significatif de noter que lorsqu'un écrivain tente d'idéaliser son personnage juif, il ne lui attribue pas une occupation aussi dévalorisante que celle de commerçant [42].

Cette dévalorisation du commerce représente, à notre avis, un élément explicatif de l'antisémitisme tel qu'il s'est exprimé au Québec.

---

38. *Ibid.*
39. Roch Carrier, *Il est par là, le soleil,* Montréal, Editions du Jour, 1970, p. 118.
40. *Ibid.*
41. Pour citer quelques autres exemples littéraires : l'oncle de Hans, le personnage juif de *la Dormeuse éveillée,* est propriétaire d'un magasin de fourrures, tandis que celui de Bérénice, la narratrice de *l'Avalée des avalés,* dirige une « société de prêts sur hypothèque » (p. 215). Dans le roman de Jacques Godbout, *le Couteau sur la table* (Paris, Seuil, 1965), le père de Patricia, l'héroïne, est un commerçant juif qui s'est enrichi « trop » rapidement. Enfin, dans *le Nombril* (Editions du Jour, 1970) de Gilbert La Rocque, le narrateur est employé par une société de tissus qui appartient à un Juif envers lequel le héros éprouve une grande hostilité.
42. C'est le cas de Jean de Laplante dans *le Petit juif,* de Claire Martin dans *Quand j'aurai payé ton visage,* d'Yvette Naubert dans *la Dormeuse éveillée* et enfin d'Yves Thériault dans *Aaron.*

Selon le sociologue Maurice Tremblay, les Canadiens français auraient subi l'influence d'une doctrine cléricale qui favorisait soit la prêtrise soit les professions libérales. De sorte que l'éducation, domaine privilégié du clergé, ne tendait guère « à développer des ambitions de succès et de gloire terrestres, encore moins le désir d'enrichissement dans le commerce, la finance ou l'industrie [43] ... » « Il n'est pas étonnant, conclut Tremblay, que le *money-maker* n'ait pas [connu] chez nous le prestige et les encouragements sociaux » que lui accordent les Anglo-protestants [44].

Cette attitude de refus à l'égard du monde dit matériel s'est traduite sur le plan politique par le refus de l'industrialisation exprimé, selon Jean-Charles Falardeau, par les nationalistes québécois du début du siècle et en particulier des années trente. L'influence des interprètes de la pensée nationaliste — que Falardeau qualifie d'« exagérément ethnocentrique, dogmatique et emmêlé[e] de notions religieuses [45] » — sur la société canadienne-française aurait contribué à susciter une réaction « hostile contre les agents de l'industrialisation [46] ».

Sur un autre plan, ce sentiment de refus peut se traduire par une hostilité à l'égard du Juif. Comme l'écrit Pierre Vidal-Nacquet, « un aspect de l'antisémitisme catholique est un refus éperdu, désespéré du monde moderne et de la société industrielle dont le Juif, qu'il se manifeste sous les espèces du citoyen abstrait [...] du banquier ou du révolutionnaire, apparaît comme l'agent [47] ».

Ceci se révèle d'autant plus intéressant qu'à l'inverse du commerçant juif, élément caractéristique d'un monde dévalorisé, le personnage du Juif religieux est généralement dispensé de tous les blâmes dirigés contre ses coreligionnaires non pratiquants. En 1933, la revue *l'Action nationale* publie l'article d'un évêque qui établit une distinction entre l'esprit juif « international » et l'esprit du Juif religieux. Selon le raison-

---

43. Maurice Tremblay, « Orientations de la pensée sociale », *Essais sur le Québec contemporain, op. cit.*, p. 202.
44. *Ibid.*, p. 204.
45. Jean-Charles Falardeau, « Perspectives », *Essais sur le Québec contemporain, op. cit.*, p. 247.
46. *Ibid.*, p. 249.
47. Pierre Vidal-Nacquet, « Drumont et compagnie », *le Nouvel Observateur*, 27 juillet — 2 août 1970, p. 31.

nement de l'auteur, ce sont les « Juifs, étrangers à toute préoccupation religieuse », qui exerceraient « une influence souverainement pernicieuse dans tous les domaines de la civilisation [48] ». Jean Le Moyne reprend la même idée lorsqu'il écrit que parmi les Israélites réformés, les conservateurs n'échappent pas « à un certain processus de dégénérescence cancéreuse » qui constitue en fin de compte « une étape plus ou moins prolongée vers la religion naturelle et l'athéisme [49] ».

Aaron, le roman d'Yves Thériault, représente une cristallisation de cette conception, puisque le jeune héros délaisse son grand-père et la pratique religieuse pour réussir sur le plan matériel. Outre cet aspect de Juif déraciné qui le caractérise Aaron est prédestiné à ce sort : tout jeune, il rêve déjà de dominer le monde.

Par contre, si Moishe, le grand-père, incarne l'austérité et l'inflexibilité de la tradition et qu'il est donc dissocié de la connotation mercantile évoquée par le commerçant, il n'échappe pas néanmoins à un autre stéréotype, celui de la malpropreté. Nous apprenons ainsi qu'il habite un logis « jamais nettoyé [50] », que ses cheveux sont « d'un gris sale [51] » et que les poils de sa barbe sont « crasseux [52] » Cliché plutôt paradoxal puisque la condition de Juif orthodoxe de Moishe laisserait supposer qu'il observe à la lettre les règles hygiéniques que prescrit la religion juive.

Avançons l'hypothèse suivante : si l'on tient compte de l'aspect dévalorisant que représente le commerce, on pourrait percevoir le Juif-commerçant comme un élément du monde dégradé auquel se heurte le héros canadien-français [53]. Dans sa recherche de valeurs authentiques,

48. Mgr Gfoellner, évêque de Linz, « Lettre pastorale », *l'Action nationale,* juin 1933, p. 381.
49. Jean Le Moyne, *Convergences,* Montréal, HMH, 1961, p. 173.
50. *Aaron, op. cit.,* p. 36.
51. *Ibid.,* p. 89.
52. *Ibid.,* p. 90.
53. Il est intéressant de noter à cet égard que Denis Boucher, le héros de *Au pied de la pente douce,* est un idéaliste qui aspire à devenir écrivain, ce qui lui confère le caractère problématique d'un individu qui s'oppose à sa société. A l'encontre des personnages qui l'entourent et qui sont négociants en « vers de pêche », le héros ne voudrait pas s'abaisser en les immitant : : « Boucher dédaignait ce commerce vulgaire, mais il ne se sentait jamais non plus de monnaie en poche. Une anxiété lui serra le cœur : — Aurai-je un jour de l'argent sans devenir comme eux tous ? » (p. 29.)

comme dirait Lucien Goldmann, le héros évolue dans un univers orienté vers des valeurs d'échange où les Juifs jouent un rôle prépondérant et finissent par incarner sinon totalement du moins partiellement les valeurs auxquelles il s'oppose.

Si l'antisémitisme se manifeste dans notre littérature d'une façon subtile, il se révèle sous un éclairage beaucoup plus clair dans des écrits d'un ordre autre que fictif. Ainsi, par exemple, le « récit historique » de Raymond Douville qui s'intitule *Aaron Hart.* Nous disions tout à l'heure qu'Aaron Hart a fasciné tous ceux qui se sont intéressés aux Juifs du Québec. Ce n'est pas surprenant. Ne fut-il pas après tout un des premiers Juifs et surtout un des premiers Juifs commerçants à s'installer au Bas-Canada ? Hart réunit ainsi deux caractéristiques aux connotations négatives. « Le Juif, écrit Pierre Sorlin dans son étude sur l'antisémitisme du journal *la Croix*, est la preuve vivante de cette alliance entre l'argent et l'enfer [54] ». Et le type du commerçant adhère à l'image que l'on se fait du Juif et contribue à l'étoffer. Mais, bien que dévalorisée, cette occupation du Juif est néanmoins fascinante, d'autant plus fascinante qu'on attribue au Juif une réussite vertigineuse dans les affaires, réussite qui lui est inhérente, presque innée. Ce caractère quasi diabolique ne manque pas de captiver ceux qui pourtant déprécient et le Juif et cette occupation. Faut-il voir dans ce sentiment ambivalent le mélange de mépris et de jalousie dont parlent les auteurs de *les Français et le racisme,* pour qui le mépris équivaut à une répulsion, tandis que la jalousie représente un désir de s'approprier la « force mythique » de l'autre [55] ? En d'autres mots, serait-ce une attitude admirative face à la réussite matérielle de tous ceux qui ne subissaient pas les contraintes socio-culturelles des Canadiens français, mais qui comportait en même temps une forte dose de mépris lorsqu'il s'agissait du Juif, parce que celui-ci évoquait automatiquement l'anathème ? Quoi qu'il en soit, aucun ouvrage n'exprime aussi bien cette ambivalence que celui de Raymond Douville. La publication date de 1938. L'année suivante, André Laurendeau fait l'éloge du livre dans *l'Action nationale,* revue dont il est le directeur. Il écrit à propos de Hart : « ce

---

54. Pierre Sorlin, *'La Croix' et les Juifs (1880-1899),* Paris, Bernard Grasset, 1967, p. 216.
55. *Les Français et le racisme, op. cit.,* p. 107.

petit Juif, dont on imagine les allures obliques, les roulements de tête et les gestes verbeux avait le génie du négoce [56] ».

On retrouve dans le livre de Douville les thèmes traditionnels de l'antisémitisme. Hart nous est dépeint comme un avare assoiffé d'or ; un profiteur qui exploite les innocents citoyens que sont les Trifluviens. Si *l'Histoire des Ursulines* fait l'éloge du commerçant, c'est parce que les religieuses, nous dit Douville, se laissèrent duper par le Juif qui feignait la courtoisie afin de s'emparer de leur couvent. Le mot « convoiter » ou « convoitise » apparaît du reste fréquemment pour souligner les ambitions matérielles voraces de Hart.

Le marchand juif se révèle même incapable d'éprouver une « affection naturelle » envers ses enfants. L'auteur nous laisse entendre que Hart n'est « bon père de famille » que « par intérêt [57] ».

Enfin lorsque Hart meurt, on procède à l'inventaire de son magasin. Ce qui donne l'occasion à l'auteur de revenir sur les notions de voracité et de corps étranger que représente le Juif. Le vieux magasin de Hart est ainsi décrit :

> ... un bazar informe, sentant le Juif et la rapine, comme il y en eut toujours à la surface de la terre, dans toutes les villes qui grandissent et prospèrent. Car toujours les Juifs viennent, au moment opportun, recueillir les économies des citoyens sédentaires qui peinent et qui suent pour remplir la bourse d'Israël [58].

En revanche, ce qui s'avère particulièrement intéressant du point de vue de l'ambivalence dont nous parlions tantôt, c'est l'admiration que Douville ne peut s'empêcher d'éprouver envers ce « génie du négoce ». Implicite tout au long de l'ouvrage, cet émerveillement s'exprime ouvertement à la fin :

> ... les hommes supérieurs — et je crois qu'Aaron Hart fut de ceux-là — seront toujours, par leurs qualités et leurs défauts, en marge de la commune humanité [59].

---

56. *L'Action Nationale,* mars 1939, p. 271.
57. Raymond Douville, *Aaron Hart,* Trois-Rivières, Editions du Bien Public, 1938, p. 100.
58. *Ibid.,* p. 168.
59. *Ibid.,* p. 194.

Si pour un biographe comme Raymond Douville l'image du Juif se révèle ambivalente, celle que décrivent des hommes beaucoup plus prestigieux se révèle paradoxale et même, à prime abord, très ambiguë si l'on tient compte de l'importance de leur rôle ecclésiastique. On sait, par exemple, que l'abbé Lionel Groulx a toujours nié l'accusation de racisme portée contre lui par Mason Wade. « Jamais, écrit-il dans ses *Mémoires,* ne m'était-il venu à l'esprit de parler de race fondée uniquement sur le sang à la façon animale ou biologique [60] ». Pourtant, si Lionel Groulx n'a pas versé dans un racisme « biologique », il n'en partage pas moins les préjugés courants chez nous dans la première moitié de ce siècle. En 1954 il adresse une lettre à un M. Lamoureux qui nous semble significative, parce qu'elle réunit tous les éléments du mythe et explique l'antisémitisme social de l'abbé.

> Vous avez bien raison, lui dit l'abbé Groulx, de n'aborder qu'avec crainte et tremblement le problème juif, problème si complexe.
> [...]
>
> Il est évident que la charité chrétienne nous interdit toute forme d'antisémitisme. D'autre part, est-ce à dire qu'il faille se comporter, à l'égard du Juif, en tout laisser-aller et imprudence ? L'histoire et l'observation quotidienne ne nous ont que trop démontré sa tendance révolutionnaire. Mal enraciné partout où il se trouve, se refusant à toute assimilation, l'ordre politique et social autour de lui, lui est assez indifférent. C'est la raison, sans doute, qui le fait se trouver mêlé à toutes les révolutions quand il n'en est pas l'un des principaux agents. Il faut compter tout autant avec sa passion innée de l'argent. Passion souvent monstrueuse qui lui enlève tous les scrupules. De l'argent, il est prêt à en faire de tout bois. Ici encore, comme il arrive de trouver le Juif au fond de toutes les affaires louches, de toutes les entreprises de pornographie : livres, cinéma, théâtres etc. Ce même souci d'argent lui fait enjamber, dans les affaires, dans les professions, tout scrupule moral.
> [...]
> En outre, je n'ai pas à vous répondre quel problème soulève le Juif, dans notre vie économique. Sa passion, ou plutôt son

60. Lionel Groulx, *Mes mémoires,* Montréal, Fides, 1972, t. 3, p. 52.

> ambition de dominer en ce domaine, excite en lui une extraordinaire faim de monopole. Il ne se contente pas d'être un rival. Son manque de discernement fait de lui un conquérant qui écrase. Vous en avez l'exemple dans la récente institution de ces épiceries à chaîne qui sont en train de ruiner tout le petit commerce canadien-français. Quelles solutions à apporter au problème juif ? Ici encore, la réponse n'est pas facile. Les peuples forts peuvent peut-être absorber ou assimiler le Juif, sans qu'il leur en coûte trop cher. En est-il de même d'un petit peuple tel que le nôtre, encore si mal équipé économiquement [61] ?

Outre le thème du Juif déraciné et inassimilable, s'ajoutent ceux qui en sont les dérivés : le Juif perturbateur de l'ordre social, parce que précisément en ne s'assimilant pas, il brise l'intégrité du groupe, et le Juif corrupteur de l'ordre moral parce que ses penchants de matérialiste (*cf.* « sa passion innée de l'argent ») nuisent aux valeurs normatives que sont l'honnêteté (à laquelle le Juif, ce sans « scrupules » s'oppose) et la concurrence modérée et loyale. Par ailleurs, le Juif est perçu aussi bien comme un agent du capitalisme que comme un agent de la révolution (probablement communiste). Or si le raisonnement paraît à première vue paradoxal, il est en réalité parfaitement cohérent. Ce que dit Pierre Sorlin à propos de *la Croix* pourrait, à notre avis, s'appliquer ici : « L'antisémitisme de la bonne presse, écrit-il, est ainsi d'abord une métaphysique d'autodidactes. Pour l'expliquer, il faut faire appel à la psychologie des primitifs : le Juif est le Méchant par excellence, à la fois colosse aux cents bras — ou Rothschild aux cents milliards — et génie malfaisant s'insinuant dans les moindres coins de la maison — ou petit Juif misérable embusqué aux carrefours de la cité chrétienne [62] »

Ce « colosse aux cents bras » acquiert dans la lettre de Groulx toute son ampleur du fait que l'auteur perçoit le Canadien français comme faisant partie d'une entité modeste et fragile face à la menace incarnée par le Juif. Il nous semble en outre que la question économique à laquelle Groulx revient souvent dans sa lettre et qui est cristallisée par les « épiceries à chaîne », représente une sorte de refus à l'égard d'une nouvelle

61. Cité par J.-P. Gaboury, *op. cit.*, p. 35-36.
62. Pierre Sorlin, *op. cit.*, p. 215.

forme de concurrence à laquelle le « petit commerce » canadien-français ne peut faire face. Le Juif joue alors le rôle du bouc émissaire, la cause de ce mal lui étant attribuée.

On ne peut s'empêcher de remarquer enfin que la conduite de l'Israélite, telle que dépeinte par Groulx, évoque celle d'un animal effroyable qui se livre à ses instincts. Ce qui explique sa « *tendance* révolutionnaire », sa « *passion monstrueuse* », son « *ambition* de dominer », son « *extraordinaire faim* ».

La lettre de Groulx réunit en définitive les éléments rationnels et émotifs de l'antisémitisme, c'est-à-dire les phobies aussi bien conscientes qu'inconscientes suscitées par l'altérité du Juif. Elle est d'autant plus caractéristique que l'auteur est libéré de toutes les contraintes auxquelles oblige une publication.

L'attitude de Groulx cependant n'est pas isolée. Elle se rattache à une droite cléricale, nationaliste et agissante qui, dans la première moitié du vingtième siècle, se perçoit comme le défenseur des droits des francophones et comme la gardienne de l'ordre moral. Ce mouvement politico-social s'exprime, dans les années vingt, dans la revue *l'Action française* dont le titre indique bien la source d'inspiration : la pensée de Charles Maurras. Le titre du reste sera modifié pour bien marquer que la revue québécoise prend ses distances envers la publication d'extrême-droite française qui, en 1926, subit la condamnation pontificale. Comme dans la revue de Maurras, la haine du Juif constitue un des principaux chevaux de bataille de *l'Action française* que dirige au Québec l'abbé Lionel Groulx. Entre autres collaborations cléricales, la revue reçoit celle du Père Rodrigue Villeneuve, plus tard cardinal-archevêque de Québec. Parmi les directeurs de la Ligue des droits du français qui publie la revue, figurent des membres du clergé. De sorte que, sans être un porte-parole du clergé, la publication de Groulx exprime des vues que l'Église ne désapprouve pas, ceci à une époque où ses avertissements ont une influence considérable. On sait, par exemple, quelle a été en 1934 la réaction ecclésiastique à l'égard d'un roman jugé immoral comme celui de Jean-Charles Harvey, *les Demi-Civilisés,* et comment, suite à cette désapprobation, l'auteur — rédacteur en chef du *Soleil* de Québec — sera contraint de démissionner de son poste.

L'une des questions qui préoccupent les nationalistes est l'immigration. Elle représente dans leur esprit, quelque peu traumatisé depuis le projet de Durham, un moyen détourné d'assimiler les Canadiens français en les rendant minoritaires par la force du nombre dans leur propre province. Bien que leurs craintes soient fondées sur des épisodes fâcheux de l'histoire du Canada français, particulièrement celui de l'ouest où la colonisation sera effectuée au désavantage des Franco-Manitobains, leur réaction demeure néanmoins d'abord émotive. Leur conviction que les Canadiens français sont menacés par le courant assimilateur anglophone, l'inflexibilité de leur concept de nationalité où se mêlent langue et religion mais aussi l'idée d'enracinement, ne leur permettent pas d'envisager une intégration éventuelle des immigrants à la majorité francophone du Québec. De plus, comme le Juif est associé à des valeurs négatives, c'est contre l'immigration juive en particulier que les nationalistes s'élèvent.

L'Action française surveille l'accroissement de la population juive au Québec, publie des statistiques et s'alarme : « ... depuis 1901, écrit-elle, l'immigration juive s'intensifie d'une façon inquiétante pour le commerce de détail [63] ». *L'Action nationale,* qui prend la relève dans les années 1930, exige qu'on interdise la venue des Juifs allemands chassés de chez eux [64]. La question juive, nous apprend-elle, est une « conséquence de notre imprévoyante politique d'immigration [65] ». Même une revue aussi pieuse et paisible que *les Cahiers des Dix* craint un éventuel « péril juif » et un « envahissement excessif » d'immigrants juifs. Elle juge bon de mettre en garde les gouvernants contre une « tolérance exagérée [66] ».

L'Action française s'érige également en gardienne des valeurs morales des Canadiens français et prend comme cible favorite le cinéma américain qu'elle juge corrupteur des mœurs. Le raisonnement de la revue est simple : le cinéma américain appartient aux Juifs. On devine la suite de l'argumentation : « outre le but de déchristianisation... [ils] ont pour principal objet de réaliser de l'argent et de mettre la main sur les finances du monde ». Les Juifs, poursuit-elle, « n'ont aucun souci de la

63. « La Question juive », *l'Action française,* oct. 1925, p. 260.
64. Anatole Vanier, « Les Juifs au Canada », *l'Action nationale,* sept. 1933, p. 6.
65. Anatole Vanier, « L'antisémitisme », *l'Action nationale,* fév. 1934, p. 87.
66. Gérard Malchelosse, « Les Juifs dans l'histoire canadienne », *les Cahiers des Dix,* n° 4, 1939, p. 193-194.

morale ni de l'ordre et le merveilleux moyen d'éducation qu'est le cinéma deviendra entre leurs mains, à cause de leur soif d'or et de leur rage de domination, un outil de dépravation, une école de corruption et de révolution... ». « Naturellement ennemis de l'ordre », ils sont aussi bien capitalistes que socialistes, propagent des idées « anti-sociales » et se font « les champions du divorce ou de l'amour libre à l'occasion de pratiques malthusiennes ».

Le cinéma américain, parce qu'il est l'outil des Juifs, est l'incarnation du matérialisme. Il crée « un besoin de richesses et de luxe » incompatible avec les valeurs canadiennes-françaises et importe au Québec des « mœurs étrangères ». Bien plus, le cinéma « judéo-américain » constitue une menace à l'existence même du groupe canadien-français (que la revue perçoit comme une « minorité ethnique perdue parmi les 115 millions de Saxons entremêlés de métèques »), parce qu'il tend à attirer les Canadiens français vers les États-Unis [67].

Les années 1930 se caractérisent, on le sait, par une crise économique qui se traduit sur le marché du travail par une recrudescence alarmante du taux de chômage. Elle engendre des mouvements de révolte socio-politiques qui tentent, à leur façon, de remédier à un problème économique et s'en prennent aux capitalistes étrangers et aux Juifs. C'est le cas par exemple des Jeune-Canada. Pierre Dansereau, l'un des dirigeants de ce mouvement déclare :

> Si ce n'était que l'argent juif qui nous asservissait, nous aurions moins à nous plaindre. Mais chaque jour l'internationalisme juif (que d'aucuns appellent communisme) fait des progrès même chez les nôtres [68].

Ce qui se révèle intéressant, c'est que ces mouvements nationalistes ne se considèrent pas antisémites et tentent même de se disculper. André Laurendeau, futur directeur de *l'Action nationale* et plus tard membre de la direction du *Devoir,* affirme :

> Si les Jeune-Canada ont convoqué les manifestations de ce

---

67. « Théâtre et cinéma », *l'Action française,* 2e semestre, vol. XII, 1924, p. 69-80.
68. Discours prononcé le 20 avril 1933 et reproduit dans *les Cahiers des Jeune-Canada,* no 1, 1933, p. 13.

> soir, ce n'est pas qu'ils veuillent teinter leur mouvement d'antisémitisme [69].

Il ajoute pourtant que

> Les Israélites aspirent — tout le monde sait cela — au jour heureux où leur race dominera le monde. Ils ne sont d'aucun peuple, mais ils sont de tous les pays ; partout par la puissance que communique l'argent, ils dirigent la politique, jusqu'au jour où par un violent sursaut le peuple s'en délivre et les dépouille [70].

Mason Wade nous dit que Laurendeau changera ses attitudes lorsqu'il assumera la direction de la revue *l'Action nationale* en 1937, après un séjour de deux ans en Europe [71]. La revue, qui continue *l'Action française* sous un autre nom, ne ménage pas pour autant ses propos antisémites. Roger Duhamel, à l'époque président de la Société Saint-Jean-Baptiste et rédacteur *au Devoir,* écrit que « le Juif, à travers le monde, exerce une activité parasitaire... abaisse le niveau de la moralité etc., etc. [72] ».

André Laurendeau publiera plus tard une rétractation concernant le discours antisémite qu'il avait prononcé lors de l'assemblée tenue par les Jeune-Canada. Elle parut en 1963 dans le magazine *Maclean* où il signait une chronique. « C'était la crise, écrit-il, chacun souffrait, chacun se cherchait un bouc émissaire [73] ». Mais si les Jeune-Canada furent un mouvement politique marginal, l'antisémitisme de ses tenants exprimait des préjugés courants et acceptables à l'époque. Qu'une revue comme *les Cahiers des Dix* publie sous la signature d'un abbé un article qui regorge de stéréotypes antisémites ne suscitait aucune protestation. De même, qu'une maison telle les Éditions du Bien Public, dont les liens avec le clergé sont manifestes, publie le livre de Douville ne constitue guère, non plus, un acte déplacé. Plus tard, enfin, la maison cléricale qu'est Fides diffusera les mêmes stéréotypes, intégrés, cette fois-ci, dans les œuvres de Robert Rumilly. C'est dans cette lignée cléricale que s'inscrit

---

69. *Ibid.,* p. 55.
70. *Ibid.,* p. 62.
71. « Political trends » in *Essais sur le Québec contemporain, op. cit.,* p. 164.
72. « Les Jeux de la politique », *l'Action nationale,* vol. XIII, 1er sem., 1939, p. 50.
73. André Laurendeau, « Personne n'est hostile. Pourquoi nous rappeler à chaque instant qu'il est juif ? », *Mcalean,* vol. 3, no 2, fév. 1963, p. 1.

l'antisémitisme de Lionel Groulx, de *l'Action française* et de *l'Action nationale.* L'Église, par ailleurs, ne s'empressera pas de condamner énergiquement la haine du Juif, alors qu'elle proscrira en 1935 la lecture de *l'Ordre* d'Olivar Asselin et en 1942 celle du *Jour* de Jean-Charles Harvey (qui, paradoxalement, condamnait l'antisémitisme des nationalistes) [74], journaux qu'elle considérait comme anti-chrétiens et qui en réalité étaient anti-cléricaux.

En revanche, il nous semble que ceux qui ne partageaient pas les mêmes attitudes antisémites que la droite cléricale et nationaliste avaient une tout autre conception du monde économique et donc du commerce. Nous avons déjà relevé l'exemple de Benjamin Sulte. Au début du siècle, c'est également le cas, croyons-nous, au sein même du mouvement nationaliste canadien-français, d'Olivar Asselin dont les prises de position anticléricales sont bien connues. En 1911, le fondateur de la Ligue nationaliste publie un article sur la communauté juive de Montréal dans la revue anglophone *The Canadian Century* où il examine de façon objective la situation économique des Juifs et tente même de la démystifier. Asselin souligne leur caractère laborieux, loue leur civisme, décrit les conditions inhumaines dans lesquelles ils travaillent — la plupart étant des immigrants à l'époque — et admire enfin leur sens des affaires. Nuancé, l'article d'Asselin est également teinté d'humour et d'ironie. L'auteur peint à maints endroits une satire originale, parce que dénuée de préjugés, des rapports entre Juifs et Canadiens français. Conscient de l'hostilité qu'éveillent les Juifs, Asselin écrit : — « Je dis toujours à mes compatriotes [canadiens-français] que la seule façon honorable de s'opposer au Juif, c'est de le surpasser — s'ils le peuvent ». Sachant enfin qu'antisémitisme et nationalisme s'associent dans l'esprit des Juifs, il ajoute : « J'ai voté pour Blumenthal [un candidat juif à la députation québécoise] en 1910 et pourtant on me classe parmi les antisémites parce que je suis nationaliste [75] ».

De même dans les années 1930 et 1940, Jean-Charles Harvey, défenseur d'un nationalisme pan-canadien, s'attaque, par l'entremise de son

---

74. Voir l'ouvrage de Marcel-Aimé Gagnon, *Jean-Charles Harvey précurseur de la révolution tranquille,* Montréal, Beauchemin, 1970.
75. Olivar Asselin, « The Jews in Montreal », *The Canadian Century,* vol. 4, nº 11, 16 sept. 1911, p. 14-19.

journal *le Jour,* au nationalisme canadien-français incarné par Lionel Groulx et exprimé avec ardeur par *l'Action nationale* et *le Devoir.* Encore une fois la conception du monde économique que se font les nationalistes cléricaux s'oppose à celle que préconise Harvey qui déplore leur caractère sectaire.

Le mouvement « Achat chez nous » auquel le clergé accorde un appui tacite constitue un exemple assez frappant de cette vision corporatiste de la droite cléricale. Ainsi pour *l'Action nationale,* « il ne saurait y avoir de patriotisme dans le fait d'acheter chez un Anglais ou un Juif, même en français. C'est acheter *chez nous* qu'il faudrait[76] ». Harvey, pour sa part, prône l'achat des produits fabriqués au Québec mais fait également l'éloge de la libre concurrence. « Le salut des Canadiens français, écrit-il, ne peut venir que de la concurrence. Mais comment soutenir la concurrence quand toute notre éducation nous éloigne naturellement du commerce et de l'industrie[77] ? » Il attaque enfin l'antisémitisme de ce mouvement :

> Ce sont nos sociétés qui ont inventé le mythe affreux des groupes maudits. Chez nous, on nous a trop habitués à considérer les Juifs comme des ennemis. L'un des mobiles premiers de cette forme de racisme canadien-français, c'est le désir d'écarter des concurrents gênants... l'unique but [de l'Achat chez nous] est de faire la guerre aux marchands d'une autre origine. Quel aveu d'impuissance et de défaite[78] !

Situé dans cette perspective, l'antisémitisme d'un Adrien Arcand et de son Parti National Social Chrétien apparaît marginal par rapport à l'influence prédominante d'un vision cléricale du monde dont les nationalistes sont tributaires et dans laquelle s'insèrent les sentiments hostiles aux Juifs. Adrien Arcand exprimait en effet ouvertement ses sympathies nazies et se déclarait disciple d'Hitler. Ce qui expliquera son internement sous la Loi des mesures de guerre.

Dans les années 1950, l'antisémitisme qui s'exprimait jusqu'alors chez nous aisément et en toute quiétude semble avoir été quelque peu

76. Gratien Gelinas, « Du patriotisme, ça ? », *l'Action nationale,* vol. 5, mai 1935, p. 292. (Ce que nous soulignons est en italique dans le texte.)
77. *Le Jour,* 13 avril 1940, p. 1. (Cité par M.-A. Gagnon, *op. cit.,* p. 171.)
78. *Le Jour,* 14 avril 1945, p. 1. (*Ibid.,* p. 172.)

désarmé par la découverte des horreurs nazies. Il est vrai cependant que des ouvrages comme ceux de Robert Rumilly, qui se veulent historiques, reprennent les mêmes clichés antisémites que nous avons déjà analysés, et ceci jusqu'en 1959 [79]. En fait les propos de Rumilly semblent déphasés dans cette période d'après-guere où un sentiment de culpabilité et de compassion paraît prévaloir. On assiste ainsi au Québec à une tentative d'assimiler celui que l'on considérait jusqu'alors inassimilable. La revue *Relations* établit, par exemple, un recensement des non-catholiques de Montréal et écrit qu'il faut faire un effort afin de convertir, entre autres, les Juifs, ces « frères séparés [80] ».

L'altérité du Juif se révèle donc encore à ce moment difficilement acceptable puisque c'est le chrétien éventuel qu'on est prêt à accepter et non le Juif en tant qu'autre.

Dans une démarche inverse, d'autres, enfin, souhaitent que le Juif parvienne par lui-même à la vérité catholique. C'est la thèse de l'essayiste québécois Jean Le Moyne qui, au moment où les Juifs fondent leur État hébreu, entreprend, à partir d'un point de vue biblique, l'apologie du sionisme. Pour Le Moyne, le peuple juif, ce « frère aîné » des chrétiens,

---

79. Cf. Robert Rumilly, *Histoire de la Province de Québec,* Montréal, Fides, 1959, vol. XXXI, p. 169.

A propos du conflit scolaire des années 1920 et 1930, au moment où une partie de la communauté juive réclamait la création d'une commission scolaire juive, les Juifs étant tout juste tolérés dans les écoles protestantes qu'on leur permettait de fréquenter comme un 'privilège' et non comme un 'droit', Rumilly écrit : « Les Juifs, citoyens du monde, ne sauraient réclamer des droits historiques. Partout ils se conduisent à la manière d'une colonie étrangère. Ils accaparent ; ils dépossèdent. Ils sont intermédiaires plutôt que producteurs. Ils forment une trop forte proportion des mercantis, des usuriers, des tenanciers de maisons closes, des éditeurs de gazettes immorales, des spécialistes de la faillite frauduleuse. Les compagnies d'assurance-incendie ne tiennent pas à leur clientèle ; les propriétaires ne les recherchent pas comme locataires ; les citadins en villégiature fuient leur voisinage. Et comment ne pas déceler un ferment néfaste, une influence dissolvante, dans le cinéma juif, dans le « tabloïde » juif, dans l'esprit juif ? Les Juifs hâtent, s'ils ne la provoquent, la déliquescence des sociétés. Le moins qu'on puisse affirmer est qu'ils incarnent et propagent des tendances opposées aux traditions canadiennes-françaises ».

(Notons toutefois que l'Assemblée législative avait adopté un projet de loi créant une commission scolaire juive malgré l'opposition du clergé et des mouvements nationalistes. Après entente avec les protestants, les Juifs n'eurent pas besoin, cependant, de créer leur propre commission.)

80. Irénée Beaubien, s.j., « les Non-catholiques de Montréal », *Relations,* n° 186, juin 1956, p. 157-159.

est tourmenté par une vacuité spirituelle et guetté par la dissolution — et l'athéisme — si ce n'est par la persécution. Le retour des Juifs en Israël contribuera donc, selon Le Moyne, « à diriger les sionistes dans le sens des antiques fidélités. Par elles, ajoute-t-il, Israël retrouvera Dieu et il ira au Christ beaucoup plus sûrement [...] que par un quelconque unitarianisme [81] ».

Ainsi l'antisémitisme, sous la forme généralement non violente qu'il a revêtue au Québec, relève-t-il d'abord d'un attachement mystique au sol auquel le Juif, perçu comme un éternel étranger, ne participe pas. Il se rattache ensuite à la phase d'industrialisation que connaît le Québec au début du siècle, avec laquelle coïncide, de 1901 à 1931, une forte immigration juive. L'immigration, qu'elle soit juive ou non, évoque à cette époque et particulièrement dans l'esprit des nationalistes une menace possible à la survie des Canadiens français, menace qui s'est concrétisée dans l'Ouest comme dans certains faubourgs de Montréal où les Canadiens francophones voyaient leur présence perdre de son importance à la suite du nombre d'immigrants qui se joignaient aux anglophones. Cette méfiance à l'égard de l'immigration, bien qu'ayant une source réelle, est néanmoins indissociable de l'univers ethnocentrique et clérical de la première moitié du siècle ; et le refus d'envisager toute forme possible d'intégration des nouveaux arrivés en est une conséquence. En outre, la vision prédominante du clergé, plus axée sur des valeurs spirituelles que matérielles, s'opposait non seulement à celle du monde nord-américain fortement orienté vers la réussite financière, mais également à celle de l'immigrant dont les aspirations étaient perçues comme purement matérialistes.

Dans cette vision cléricale du monde, le Juif, évocateur d'un mythe ancien, réunit de façon amplifiée l'inquiétude ressentie à l'égard d'une immigration jugée assimilatrice et à l'égard du matérialisme que représente pour elle l'univers nord-américain. Comme son raisonnement ne souffre pas de nuances et qu'il s'intensifie d'autant qu'il est unilatéral dans sa condamnation, le Juif paraît d'autant plus inquiétant qu'on l'estime inassimilable. En condamnant le Juif et en pensant le découvrir dans tout

81. Jean Le Moyene, « le Retour d'Israël », *Convergences, op. cit.,* (l'essai en question est écrit en 1948), p. 182.

ce qui est neuf ou différent, les nationalistes, fortement influencés par la pensée cléricale, parviennent à justifier leur refus, à le rendre crédible et légitime. Le capitalisme, le socialisme, le cinéma, l'immigration ne sont que des exemples de ce qu'ils refusent parce que différents de leur monde. En effet, il n'est pas étonnant que chaque notion n'évoque que des valeurs négatives : capitalisme = matérialisme ; socialisme = athéisme ; cinéma = corruption morale; immigration = assimilation. Le nationalisme clérical les refuse parce qu'il ne sait comment intégrer ses propres valeurs à un monde en évolution. D'où le refus catégorique que lui permet le stéréotype du Juif qui réunit en lui toutes les angoisses du monde moderne.

La dévaiorisation du comm1arce et du monde de la finance connaît dans l'après-guere une transposition romanesque qui coïncide avec une prise de conscience de l'aliénation économique éprouvée par les Canadiens français. Sur ce plan le héros canadien-français bute contre des personnages juifs orientés vers dE3S valeurs de profit jugées dégradantes par les narrateurs. En ce sens le stéréotype du Juif, étroitement associé à l'argent, est réactivé par certains auteurs québécois, héritiers d'une conception pour le moins déprécïatrice du commerce.

V ICTOR TEBOUL